



Mesures particulières

- PP-2 : Aménager près des cours d'eau des fossés se déversant dans la forêt et ajouter au besoin des bassins de sédimentation avec ramifications
- PP-3 : Aménager des ouvrages de rétention temporaires (ballots de paille ou barrières géotextiles, bermes filtrantes et trappes à sédiments)
- PB-2 : Maintenir les liens hydrauliques des milieux humides préservés
Éviter des changements de drainage majeurs
- PB-15 : S'assurer que les concepts des ponts ou des ponceaux permette de maintenir une largeur de berge plus grande de part et d'autre des rives
- PH-3 : Relocaliser les bâtiments à la suite d'une entente préalable avec le propriétaire ou le gestionnaire ou compensation financière pour l'acquisition
- PH-5 : Maintenir les accès des principaux chemins par une jonction sécuritaire et installer une signalisation adéquate
- PH-6 : Installer des clôtures électriques ou en treillis métalliques

Transports Québec Direction de Québec
Direction du Saguenay—Lac-Saint-Jean—Chibougamau

Étude d'impact sur l'environnement et étude approfondie

Projet d'amélioration de la route 175 à 4 voies divisées du kilomètre 84 au kilomètre 227 (143 km)
Réserve faunique des Laurentides et Ville de Saguenay

IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Consortium

N°s projets MTQ : 20-3972-0157 et 20-3671-0143
N° projet Génivar : 094065
N° projet Teccult : 0511058

